



Conseil régional  
Groupe Droite et Centre de Bretagne  
Kuzul Rannvro Breizh  
Strollad Tu-dehou ha tu-kreiz eus Breizh

Monsieur Pierrick MASSIOT  
Conseil régional de Bretagne  
283, avenue du Général Patton  
CS 21101  
35711 RENNES Cedex 7

Rennes, le 23 mai 2014

Monsieur le Président,

Comme nos compatriotes, c'est par la presse que j'ai pris connaissance de l'affaire aux conséquences probablement lourdes de l'incompatibilité de circulation des trains dont notre collectivité vient de faire l'acquisition avec la largeur des quais d'une trentaine de gares bretonnes.

D'abord, je constate que vous étiez au courant de ce problème et que vous n'en avez pas informé la représentation régionale. Nous ne pouvons nous contenter des explications tardives communiquées par le vice-président en charge des Transports. C'est pourquoi j'ai saisi la SNCF et de RFF afin d'obtenir une information plus complète.

A plusieurs reprises, en séance plénière ou en commission permanente, notre groupe vous a fait part de nos interrogations concernant l'acquisition de ces nouvelles rames et d'une manière plus générale des conditions dans lesquelles a été renouvelée la convention avec la SNCF.

Ensuite, même si l'achat des rames a été effectué dans le cadre d'un appel d'offre mutualisé avec d'autres régions, la responsabilité de prescripteur de la commande publique vous incombe. En conséquence, je vous demande de me communiquer l'ensemble des pièces permettant d'apprécier les conditions juridiques et techniques dans lesquelles ce marché a été passé et de pouvoir ainsi identifier l'origine de ce dysfonctionnement.

Enfin, même si le vice-président nous assure que « RFF prendra à sa charge l'intégralité des travaux », il n'en demeure pas moins que d'une manière ou d'une autre cette nouvelle charge sera répercutée sur les droits de passage. Aussi, je vous saurai gré de me communiquer le montant des travaux à réaliser dans les gares bretonnes pour que les trains puissent circuler dans des conditions normales les modalités précises de financement et l'impact sur nos charges directes et indirectes.

Dans l'attente de vos réponses, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma sincère considération.



Bernadette MALGORN

Conseillère régionale de Bretagne

Présidente du groupe "Droite & Centre de Bretagne"

